

Professionnels de santé : création de la Fédération Française des Praticiens de Santé



Cette Fédération va représenter la première force de professionnels de santé en exercice libéral ou mixte sur le territoire français avec ses 222 000 professionnels (devant les 205 000 membres de l'ensemble des professions médicales réunies).

Ce groupe interprofessionnel se veut surtout opérationnel. Il souhaite ainsi, par exemple, la modification du livre 3 du code de la Santé publique afin de remplacer les mots « auxiliaires médicaux » par « praticiens de santé ». Il incarne également la volonté de ces professions de travailler ensemble de façon plus opérationnelle, avec des propositions d'innovations organisationnelles et/ou technologiques.

Parmi les sujets prioritaires, la Fédération entend, par exemple :

- promouvoir les compétences spécifiques de ces professions au sein du système de santé afin d'accompagner le virage ambulatoire notamment dans un contexte de désertification médicale,
- favoriser la coopération avec les professions médicales,
- ou encore promouvoir la participation des praticiens de santé à la permanence des soins en complément des médecins en

autorisant l'accès direct.

© 2017 Les Echos Publishing